

Rétrofit : TOLV obtient la première homologation pour la conversion d'un utilitaire mass market



Communiqué de presse
Grenoble, Novembre 2022

Sous embargo jusqu'au mercredi 9 novembre 2022 - 6h

TOLV vient d'obtenir **sa première homologation** pour la conversion des **Renault Trafic** produits entre 2000 et 2006 (génération 2 phase 1). Anciennement dénommée Phoenix Mobility, l'entreprise grenobloise devient le **premier acteur français à homologuer un kit de conversion pour les véhicules utilitaires**, démontrant ainsi que l'offre de rétrofit à destination des professionnels n'est plus du domaine du théorique.

Fondée en 2019, **TOLV** (ex Phoenix Mobility) **est pionnière du rétrofit électrique pour les professionnels et les collectivités**. Depuis l'arrêté du 13 mars 2020, ce procédé qui consiste à convertir des véhicules thermiques (essence ou diesel) en véhicules zéro émission bénéficie d'un cadre légal autorisant une production en série.

La société à mission prend aujourd'hui en charge des véhicules **utilitaires légers, fourgons et véhicules carrossés** à destination des **TPE/PME, grands groupes et collectivités de toutes tailles**. La possibilité de **convertir des bus et poids-lourds** est également en cours d'étude à la demande de plusieurs de ses clients.

"Cette homologation est évidemment une excellente nouvelle pour notre entreprise mais elle va surtout nous permettre de commencer à livrer nos clients. Ces derniers, pour la majorité situés dans des ZFE, attendent avec impatience des alternatives électriques et accessibles pour passer leur flotte à une nouvelle énergie. Nous pouvons désormais commercialiser les Renault Trafic 2 phase 1, et proposons les Trafic 2 phase 2 (2006-2014) en commande avec

de premières livraisons dès novembre. Notre partenariat de co-conception avec Renault d'un kit adapté aux Master nous permettra également de convertir ce modèle d'ici fin 2023." précise Antoine Desferet, co-fondateur et Directeur commercial de la société.

Une fois converti à l'électrique, le Renault Trafic 2 phase 1 proposé par TOLV disposera d'une batterie de **34 kWh**, d'une **autonomie en ville de 159km** (123 kilomètres WLTP, l'autonomie réelle variant en fonction du contexte et style de conduite) et pourra atteindre une **vitesse maximale de 109,5 km/h**.

Grâce à cette homologation, TOLV démontre la **fiabilité de ses solutions**, qui **répondent aux mêmes exigences de qualité et de sécurité que celles des constructeurs** d'origine.

« Depuis avril 2020, UTAC est désigné par les Autorités françaises pour évaluer la conformité de la transformation proposée par un fabricant par rapport au cahier des charges défini par la législation en vigueur. Cette validation est un prérequis pour l'autorisation de mise en circulation du véhicule ainsi transformé. Ainsi nos experts ont accompagné les équipes de TOLV dans toutes les phases de l'homologation de leurs véhicules. UTAC est particulièrement engagé dans l'e-mobilité avec des solutions et des offres diversifiées. Le Rétrofit représente une solution importante pour l'électrification des flottes automobiles, notamment les utilitaires destinés aux professionnels » a déclaré Laurent Benoit, président exécutif de UTAC.

L'isérois entame une phase de montée en puissance industrielle qui lui permettra de convertir 100 Renault Trafic en 2023 et près d'un millier en 2024. Une augmentation de sa capacité de production qui a pour objectif d'**ériger le rétrofit au rang d'industrie française de premier plan** (jusqu'à 6500 emplois créés dans la filière d'après une étude de l'ADEME).

Inscrite dans une démarche d'**économie circulaire**, TOLV propose une **solution fiable à la fois sur un plan pratique, économique et écologique**. Une démarche notamment soutenue par les aides des collectivités locales engagées dans les Zones à faibles émissions, comme à Grenoble, où le montant destiné aux professionnels peut désormais atteindre **12.000 euros** cumulables avec les aides nationales.

A propos de TOLV

TOLV (ex Phoenix Mobility) est une Société à Mission spécialisée dans la conversion de véhicules thermiques à l'électrique. Pionnière de l'électrification des véhicules utilitaires et carrossés, l'entreprise grenobloise intervient auprès des acteurs privés et publics pour accélérer la décarbonation des flottes professionnelles. Installée au cœur de l'Isère, elle compte aujourd'hui une trentaine de collaborateurs au sein de 2 bureaux. Leur objectif : proposer une nouvelle approche de la mobilité centrée sur la valorisation et le réemploi des ressources existantes. www.tolv-systems.com

Contacts presse TOLV :

Alexandra Lopez - alexandra@pressmobility.com 06 08 05 15 69

Florence Fauré - florence@pressmobility.com 06 71 07 19 50

A propos de UTAC

UTAC, groupe leader dans les domaines de la mobilité numérique et durable, des solutions et systèmes d'essais sur mesure, de l'homologation, la certification, le conseil et expertise réglementaire, l'ingénierie véhicule, la formation, le contrôle technique, la normalisation, les événements corporate et festivals pour voitures anciennes et sportives, propose des solutions, systèmes et services aux acteurs des secteurs de la mobilité, des transports, des pneumatiques, de l'agriculture, de la pétrochimie et de la défense.

UTAC est le seul centre d'essais officiel Euro NCAP en France et possède également une place unique en Europe grâce à ses laboratoires d'essais accrédités ISO 17025.

Le Groupe dispose de centres d'essais et de laboratoires en France, Royaume-Uni, Finlande, Maroc, USA et Allemagne ainsi que des filiales en Chine, Corée et Japon. UTAC emploie aujourd'hui environ 1 280 personnes sur ses différents sites et prévoit un chiffre d'affaires de €210 millions en 2022. www.utac.com

Contacts presse UTAC :

Isabel Lebon ilebon@peter.fr

Jeannette pjeannette@peter.fr

01 42 59 73 40